

Saint-Paul-des-Landes le 15 Mai 1924

à Monsieur le Préfet du Cantal à Aurillac.

Monsieur le Préfet.

J'ai soussignée Marie Caumel demeurant à  
Saint-Paul-des-Landes, Canton, sud, arrondissement  
d'Aurillac, Cantal.

Ais l'honneur de vous prier de vouloir bien  
délivrer un passeport pour me rendre en Suisse,  
avec mon mari, Victor Delcamp, afin il doit  
faire une cure d'air et s'y suivre un régime spécial.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet l'assu-  
rance de mes sentiments respectueux

Marie Caumel

avis Du Maire.

Le Maire de la commune de Saint-Paul-des-Landes  
soussigné, en la demande de Madame Delcamp, née  
Marie Caumel, âgée de 54 ans domiciliée à Saint-  
Paul-des-Landes, certifie que les raisons ci-dessus, invoquées,  
sont exactes, et que à son avis, le passeport sollicité  
doit être délivré.

fait à Saint-Paul-des-Landes le 15 Mai 1924,

L. Maire

